

Assigné en justice pour une affaire liée au partage de l'héritage de leur feu père Salomon Tandeng Muna, Maître Akere Muna avocat réputé et troisième de la fratrie est revenu sur le sujet au cours d'un déjeuner avec la presse à Yaoundé le mardi passé.

L'information apparue premièrement au sein de l'opinion comme une rumeur est très vite devenu un fait avéré. Ama Tutu Muna, ex-ministre de la Culture a bel et bien intenté une action en justice contre ses frères Akere et Benard Muna.

Relativement aux accusations liées au « détournement de succession », à Akere Muna candidat déclaré du Mouvement « Now ! » pour la prochaine présidentielle de s'interroger « S'il y avait un problème de succession, toutes ces personnes-là resteraient-elles dociles tandis qu'une seule réclame ? »

Pour l'ancien président de l'antenne camerounaise de Transparency International, la succession Muna est « sans histoire ».

« Nous avons voulu appliquer une tradition qui voudrait qu'on hérite en sautant une génération. Ce qui voudrait dire que, les biens que me laisse mon père, je les lègue aux petits-enfants », explique-t-il.

« La succession Muna est une succession des plus faciles. Tout aurait été réglé depuis longtemps. Elle (Ama Tutu Muna) est en droit de demander le partage, mais ce qu'elle réclame, elle le fait en famille parce que ce procès en ce qui me concerne, est banal », ajoute-t-il

Il faut noter que dans le landerneau politique, cette action en Justice est perçue comme fratricide. D'autant plus que l'ancienne ministre de la Culture, et actuellement membre de la Commission nationale pour le bilinguisme et le multiculturalisme, est proche du pouvoir. Alors que Me Akere Muna, challenger déclaré au scrutin présidentiel d'octobre 2018, est du côté de l'opposition avec son mouvement "Now".
